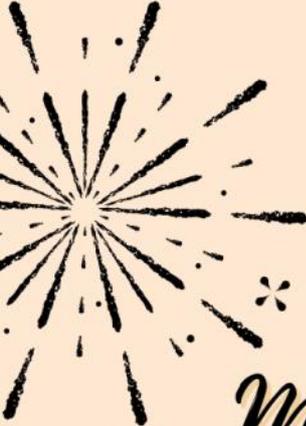




# CHAUX DU DOMBIEF





2025

*Madame le Maire  
et le conseil municipal,  
ont le plaisir de vous inviter  
à la cérémonie des vœux.*

---

Dimanche 19 janvier - 11 heures  
à la salle polyvalente

---



Meilleurs Vœux pour  
l'année 2025



**Chers habitants,**

**Alors que nous clôturons cette année et que nous tournons nos regards vers l'avenir, ce bulletin municipal est l'occasion de partager avec vous quelques dossiers prioritaires et informations importantes pour notre commune. Tous les sujets ne peuvent être abordés ici, mais les Gazettes du Dombief trimestrielles continueront à vous tenir informés des avancées au fil des mois.**

**Je souhaite également vous rappeler que vos élus restent à votre disposition tout au long de l'année. N'hésitez pas à échanger avec eux sur les sujets qui vous tiennent à cœur ; nous serons là pour vous apporter des réponses.**

**2024 a été marquée par des épreuves, tant à l'échelle nationale qu'internationale : crises économiques, instabilité politique et catastrophes naturelles, comme les violents épisodes météorologiques qui, heureusement, nous ont épargnés. Ces événements mettent en lumière la nécessité de rester unis et solidaires pour faire face aux défis qui se présentent à nous.**

**Dans ce bulletin, vous trouverez plusieurs pages dédiées à ce qui, à mes yeux, représente l'avenir de notre village : les enfants.**

**Leur éducation et leur bien-être sont au cœur de nos priorités, mais nous devons aujourd'hui faire face à des préoccupations comme la menace d'une fermeture de classe dans notre école. Cette situation, qui touche également les communes voisines, appelle à une réflexion collective pour préserver un enseignement de qualité et le dynamisme de notre territoire.**

**Je vous invite enfin à nous retrouver lors de la cérémonie des vœux, le dimanche 19 janvier à 11h, à la salle polyvalente. Ce sera l'occasion d'échanger autour des projets à venir et de partager un moment de convivialité.**

**Je vous souhaite une année 2025 placée sous le signe de la sérénité, de la joie et du bonheur.**

**Que Chaux-du-Dombief reste un village paisible et accueillant pour chacun d'entre vous.**

**Avec toute mon amitié,  
Mélanie  
Maire de Chaux-du-Dombief**

# Lettre aux nouveaux habitants

## **Bienvenue dans notre village !**

**Vous venez d'arriver ? Nous sommes ravis de vous accueillir ! Et pour ceux qui sont là depuis bien longtemps, cet article peut servir de piqûre de rappel pour découvrir ce que notre village offre aujourd'hui. Après tout, il n'est jamais trop tard pour rejoindre une association, explorer un coin méconnu ou simplement redécouvrir le plaisir de vivre ici.**

## **Toutes les infos pratiques en un clic !**

Rendez-vous sur le site internet de la commune pour retrouver toutes les informations utiles.

[www.chauxdudombief.fr](http://www.chauxdudombief.fr)

Et pour suivre l'actualité du village en temps réel, téléchargez l'application ILLIWAP !

## **Rejoignez nos associations !**

Vous cherchez une activité ? Il y en a pour tous les goûts :

- Envie de taper dans un ballon ? Venez rencontrer Grandvaux Foot.
- Marcheur et explorateur dans l'âme ? Adhérez à Chaux du Bon Pied et découvrez des sentiers passionnants.
- Un as de la carte ou de la belote ? Direction le club du Pic de l'Aigle, tous les mardis.
- Si vous êtes chasseurs, l'ACCA vous attend pour partager de bons moments.
- Passionné par le patrimoine ? L'association Espérance Nature et Patrimoine œuvre pour préserver nos trésors locaux.
- Pour les skieurs, le Ski Club du Grandvaux est là pour vous accompagner.
- Si vous aimez lire un bon livre entre passionnés, rendez-vous à la bibliothèque avec l'association Entre Parenthèses

Et si aucune de ces associations ne vous intéresse, mais que vous voulez donner de votre temps, adhérez au comité des fêtes pour participer à l'animation du village.

## **Nos commerçants et artisans, une richesse locale**

Des commerçants sympas, avec des services à maintenir. Prenez le temps de les découvrir ! N'oubliez pas que c'est l'affaire de tous si nous voulons conserver un village vivant.

## **À la découverte de notre territoire**

Notre village est un lieu très touristique, avec des sentiers bien connus que de nombreux visiteurs empruntent chaque année. Mais pourquoi ne pas explorer aussi les coins plus secrets, loin des chemins battus ? Ces endroits cachés réservent des surprises et permettent de profiter pleinement de la richesse naturelle de notre commune.

## **Un mot pour terminer**

Je vous invite aussi plus particulièrement à mes vœux. Les prochains auront lieu le dimanche 19 janvier 2025 à 11h à la salle polyvalente. C'est un moment d'information et de rencontre convivial, où vous pourrez échanger avec les membres des associations et, pourquoi pas, rencontrer vos voisins.

Participez également aux manifestations (voir planning prévisionnel 2025 page 5) pour faire la connaissance d'autres habitants et vous intégrer pleinement à la vie locale.

Enfin, n'hésitez pas à vous présenter en mairie. Et si vous avez des questions ou besoin d'informations, venez prendre rendez-vous en mairie ou pendant les heures d'ouverture (page 23). Nous serons ravis de vous renseigner.

**Mélanie Jeunet**

---

# 2025 : SI ON SORTAIT ?

---

Voici la liste des animations ou rendez-vous prévus à l'heure du bouclage. Les précisions sont à venir au fil de l'année sur le site internet de la commune, l'application ILLIWAP, par voie d'affichage ou sur la Gazette du Dombief.

## Janvier

**Le 12 - Galette des séniors** à partir de 15h30, salle polyvalente pour les plus de 60 ans et leur conjoint.e

**Le 19 - Cérémonie des vœux**, à 11h, salle polyvalente

**Le 26 - Les Nuits de la lecture** à la bibliothèque municipale, organisée par l'association Entre Parenthèses

## Mars

**Le 22 - Loto** organisé par l'Association des Parents d'Elèves (APE)

## Mai

**Le 17 et 18 - Fête patronale** organisé par Grandvaux Foot et l'ACCA

## Juin

**Le 27 - Apéro des femmes**

**Feu de St Jean** - (Date à définir)

## Juillet

**Le dimanche 13 - Fête Nationale** organisé par Espérance Nature et Patrimoine

**Le 26 - Passage du Tour de France**

## Août

**Repas champêtre** organisé par l'ACCA (date à définir)

## Septembre

**Le 7 - Vide-grenier** organisé par Chaux du Bon Pied

## Octobre

**Vente de brioches** au profit de l'APEI par Grandvaux Foot

## Décembre

**Buvette itinérante de Noël**

---

## LE TOUR DE FRANCE REVIENT DANS NOTRE COMMUNE !

Après un passage remarqué en 2017 par le hameau d'Ilay, le Tour de France traversera cette fois l'ensemble de notre village le 26 juillet 2025.

Ce sera une journée exceptionnelle pour mettre en lumière notre commune et partager un moment de joie et de fête. Nous invitons dès à présent les associations à candidater pour organiser une animation sur le thème du vélo, qui aura lieu sur la place de la mairie. De plus, chacun peut contribuer à embellir le village en participant à la décoration, notamment le long de la rue des saillards. Une rencontre sera proposée au début du printemps afin de faire un point sur l'organisation et finaliser les préparatifs de cet événement unique.

# LES FINANCES DE LA COMMUNE : ENTRE DÉFIS ET RÉSILIENCE

Les finances communales sont au cœur des préoccupations des élus, particulièrement dans un contexte de baisse constante des dotations de l'État et d'augmentation des charges. Retour sur les évolutions marquantes et les actions entreprises pour maintenir l'équilibre budgétaire.

## Une baisse continue des dotations de l'État

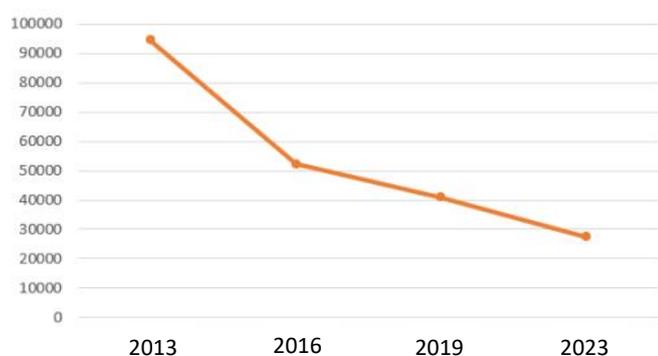
La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), principal soutien de l'État aux collectivités, a considérablement diminué au fil des années.

En 2013, elle atteignait 94 461 €, mais a chuté à 52 203 € en 2016.

En 2019, elle représentait 40 906 €, avant de tomber à 27 440 € en 2023.

Cette réduction de près de 71 % en dix ans contraint la commune à trouver des solutions pour compenser ce manque à gagner, notamment en augmentant la part des ressources fiscales.

Evolution de la DGF de 2013 à 2023



## Une montée progressive des ressources fiscales

Pour faire face à la diminution des dotations, la part des ressources fiscales dans les recettes de fonctionnement a augmenté :

En 2013, les ressources fiscales représentaient 18 % des recettes. En 2019, cette proportion est montée à 30 %, pour atteindre 35 % en 2023.

Ce transfert illustre l'effort demandé aux contribuables locaux pour maintenir un budget équilibré.

## Du côté des dépenses de fonctionnement

Malgré les changements observés en ce qui concerne les ressources de la commune, on note une stabilité du poids dans le budget communal des charges générales (autour de 60%) et des charges de personnel (autour de 30%).

## Quel avenir pour le cinéma communal ?



Une question revient régulièrement dans les débats des élus : le devenir de l'ancien cinéma, un bâtiment communal aujourd'hui inutilisé.

La réhabilitation de ce bâtiment, autrefois lieu de théâtre et de spectacles, nécessite de lourds investissements. Le réhabiliter comme lieu de spectacle poserait également la question de l'animation d'un tel lieu.

Faut-il envisager une vente pour libérer des fonds et alléger le budget communal ? Est-il possible de lancer un appel à projet pour trouver des idées innovantes permettant de réutiliser ce lieu ?

Ce sujet est encore en suspens, car les élus n'ont pas encore trouvé un consensus. Mais ce bâtiment ne pourra pas rester en l'état, et une décision devra être prise dans les prochaines années.

### Un effort constant d'investissement

Malgré les contraintes financières, la commune a toujours poursuivi ses investissements pour améliorer la qualité de vie et entretenir ses infrastructures.

Les montants reflètent une volonté de maintenir un rythme d'investissements, même lorsque les finances sont tendues.

Année	Montant investi (auto-financement)
2013	184 862 €
2016	77 123 €
2017	444 449 €
2019	124 542 €
2020	33 632 €
2022	142 771 €
2023	149 604 €

### Quelles perspectives pour l'avenir?

L'établissement du budget communal est un exercice pour lequel il n'est pas facile de faire des prévisions.

Deux exemples :

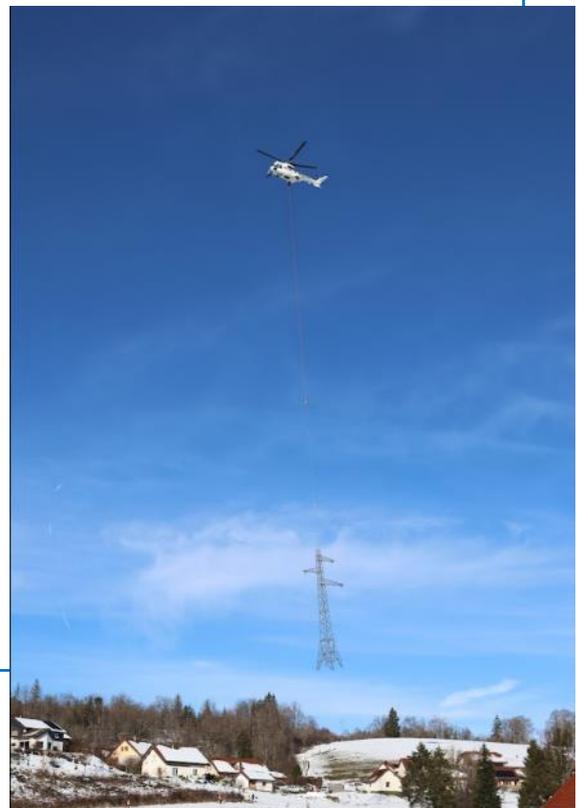
- Dans les années précédant 2000, les ventes de bois représentaient 68 % des recettes de la commune. Cette ressource, longtemps essentielle, a vu sa contribution diminuer progressivement, et varier d'une année à l'autre...
- En 2026, la commune devra faire face à une nouvelle baisse de 50 000€ revenus avec la suppression de la ligne haute tension (voir article ci-dessous).

Les élus continueront à rechercher des subventions et à optimiser les dépenses, mais certaines décisions difficiles devront être prises pour garantir la pérennité des services communaux.

### UN DRÔLE DE BALLET DANS LES AIRS

Certains d'entre vous ont peut-être remarqué ce ballet un peu étrange ce 13 décembre 2024 : des pylônes électriques pendus au bout d'un filin accroché à un hélicoptère. Il s'agissait en fait du démantèlement par RTE (le Réseau de Transport d'Electricité) de la ligne électrique à 225 000 volts reliant Champagnole à Génissiat.

RTE était redevable à la commune de l'imposition forfaitaire sur les pylones dont la tension de construction est supérieure à 225kV. Cette redevance prend donc fin avec la dépose de la ligne privant ainsi la mairie d'un revenu d'environ 50 000 €!



# LE BOIS, UNE RESSOURCE PRÉCIEUSE MAIS EN DÉCLIN

**Une pétition a été reçue en mairie peu de temps après l'arrêt de l'affouage. Cet article vise à apporter des réponses aux préoccupations exprimées.**

Tout d'abord, il est essentiel de rappeler que cette décision a été motivée par plusieurs arguments importants comme l'augmentation constante des coûts d'exploitation et de façonnage des bois. Mais également par 2 points mis en lumière par l'élaboration du nouveau plan d'aménagement de la forêt communale : la diminution des revenus forestiers et la raréfaction de la ressource en feuillus.

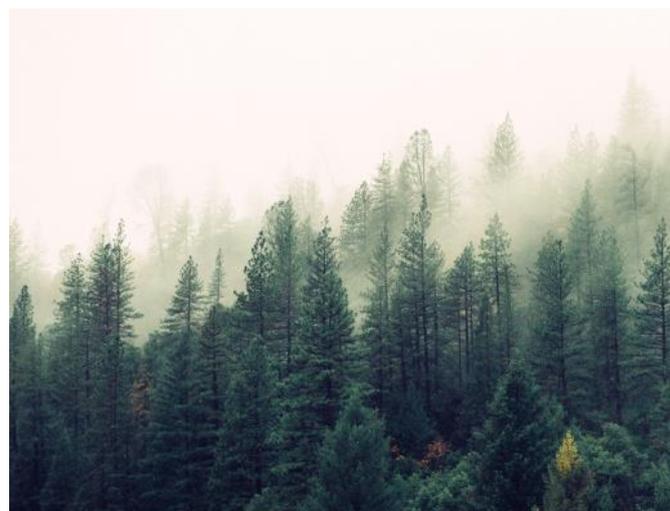
## Des coûts d'exploitation de plus en plus élevés

En 1999, une taxe de 6 €/stère suffisait à couvrir les frais d'exploitation et de façonnage.

En 2004, avec une taxe à 15 €/stère, seulement 50 % des coûts réels étaient couverts, occasionnant une perte de 17 000 € pour la commune.

En 2023, la taxe avait grimpé à 52 €/stère, tandis que les frais de manutention continuaient à augmenter. Avec cette taxe, l'ensemble des frais étaient couverts et cela permettait de ne pas avoir de perte pour cette opération.

Ces réalités économiques sont préoccupantes pour la commune. Face à la baisse des dotations de l'État et des autres sources de revenus, ces pertes financières ne pouvaient plus être supportées sans nuire à l'équilibre budgétaire.



## La diminution des revenus forestiers

Depuis plusieurs années, la forêt jurassienne est confrontée à des crises récurrentes :

1. **Tempêtes, sécheresses** et infestations par le **scolyte**, un insecte ravageur qui affaiblit les peuplements forestiers et détériore la qualité des bois d'épicéa.

2. **Concurrence internationale** : la mondialisation du marché du bois met les scieurs locaux en concurrence avec leurs homologues européens (notamment d'Allemagne et d'Autriche), souvent soutenus par leurs gouvernements pour exporter leurs produits en France.

Ces éléments ont entraîné une baisse significative des revenus forestiers :

Pour la période **2002-2021**, les revenus annuels étaient estimés à **234 500 €**.

Pour les 20 prochaines années, selon le service forestier, les revenus prévus chuteraient à **176 000 €**, soit une diminution de **25 %**.



## La raréfaction des ressources en feuillus

Les études menées sur la forêt communale ont révélé que l'exploitation intensive des feuillus ces dernières décennies a diminué les ressources.

- Entre 2002 et 2021, les récoltes moyennes de feuillus s'élevaient à **1 386 m<sup>3</sup>/an**.

- Désormais, pour les 20 ans à venir, pour préserver la biodiversité, la structure et le capital forestier, le service forestier ne pourra récolter plus de **912 m<sup>3</sup>/an**, soit une baisse de **35 %**.

Cette réduction est essentielle pour garantir une gestion durable et pérenne des 1 000 hectares de forêts communales. Récolter davantage pour maintenir le service d'affouage mettrait en péril l'avenir de nos bois et forêts.



## Un recentrage nécessaire en 2024

Dans un contexte où il est impératif d'assurer un maximum de revenus tout en minimisant les pertes pour les finances communales, l'arrêt de l'affouage a permis de recentrer les efforts sur les résineux dépérissants ou morts, qui conservent une valeur commerciale.

Sans l'obligation de distribuer l'affouage aux habitants durant l'été, les équipes de bûcherons et débardeurs ont pu concentrer leurs travaux sur l'exploitation des **chablis résineux**. Ces derniers ont été vendus rapidement, avant que leur qualité ne se détériore, assurant ainsi un revenu correct pour la commune.

Une collaboration avec une scierie locale a permis d'écouler une grande partie des volumes de bois secs.

Dans le même temps, la coupe des feuillus, initialement prévue pour 2024, a été reportée à 2025 afin de préserver leur valeur marchande.

Sans ce décalage, de nombreux bois auraient subi une dépréciation irréversible, rendant leur exploitation impossible dès le printemps 2025.

## Conclusion

La décision d'arrêter l'affouage a été prise pour des raisons économiques et environnementales majeures :

1. Les revenus forestiers sont en baisse à cause des crises sanitaires et de la mondialisation.
2. Les ressources en feuillus s'amenuisent, nécessitant une gestion plus stricte pour préserver l'avenir de notre patrimoine forestier.
3. Les coûts d'exploitation sont devenus trop lourds pour la commune.

Nous comprenons que cette décision puisse susciter des mécontentements.

Cependant, elle était indispensable pour assurer la pérennité de la forêt et des finances communales.



# L'ÉCOLE ET LE CENTRE DE LOISIRS DE CHAUX DU DOMBIEF : PRÉSERVER L'AVENIR DES FAMILLES SUR NOTRE TERRITOIRE

## Un peu d'histoire

L'école actuelle de Chaux du Dombief a été construite entre 1998 et 2000, puis inaugurée le 28 octobre 2000 par le maire M. Claude Pilloud. Elle joue un rôle central dans la vie de notre commune.

En parallèle, l'ALSH (accueil loisirs sans hébergement), a été créée en 2009 grâce à l'initiative de parents motivés, qui ont assuré la continuité de ce service par le biais d'une association jusqu'en 2024. Cette année, la commune a pris le relais pour garantir le maintien de ce service essentiel pour les familles.

## Les défis pour Chaux du Dombief

Malheureusement, notre école n'échappe pas aux tendances nationales et départementales. L'inspecteur académique nous a récemment informé que les effectifs prévus pour la rentrée 2025 tomberaient en dessous de 50 élèves. Les projections pour les rentrées 2026 et 2027, basées sur les naissances des deux dernières années, confirment une diminution continue.

Dans ce contexte de restriction budgétaire, le risque de fermeture d'une classe est réel. Cela signifierait une école fonctionnant avec seulement deux classes, chacune regroupant quatre niveaux, une organisation qui poserait de sérieux défis pédagogiques.

## Une réflexion pour l'avenir

Face à cette situation, la commune s'est engagée à soutenir les familles en mettant l'accent sur le maintien du service du centre de loisirs, un pilier essentiel pour favoriser l'attractivité de notre territoire.



## Un contexte départemental dans la moyenne nationale

Dans le Jura, l'évolution des effectifs scolaires reflète une dynamique similaire à celle observée à l'échelle nationale. En 2014, 22 496 enfants étaient scolarisés dans le département. À la rentrée 2024, ce chiffre est tombé à 18 703, soit une baisse de 3 793 enfants en dix ans.

Cette diminution a également des répercussions sur le nombre d'établissements scolaires. En 2012, le Jura comptait 291 écoles. En 2024, ce nombre est passé à 230, soit 61 écoles fermées en 12 ans.



Un aperçu de la fête de l'école du 13 décembre 2024

Cependant, nous devons aussi penser à une échelle plus large. Une réflexion est en cours avec les villages alentours pour maintenir une organisation scolaire de qualité.

L'école et le centre de loisirs de Chaux du Dombief sont bien plus que des infrastructures. Ils incarnent notre volonté de préserver un cadre de vie attractif pour les familles et un avenir serein pour nos enfants.

Mobilisons-nous ensemble pour garantir la pérennité de ces services essentiels.

# LE DÉFI DU PASSÉ : (RE)DÉCOUVREZ L'ANCIENNE GARE !

**Chers jeunes aventuriers,  
Vous connaissez sûrement le tunnel, mais  
êtes-vous certains de bien connaître  
l'ancienne gare de notre commune ?**

Voici une carte postale ancienne qui la représente,  
à une époque où les trains rythmaient la vie du  
village.



Ce bâtiment emblématique est toujours là  
aujourd'hui, même si son rôle a bien changé.  
Votre mission, si vous l'acceptez :  
Retrouvez l'ancienne gare et prenez une photo  
originale devant !

## Suivez les consignes !

1/ Regardez bien la carte postale ci-dessus pour  
repérer l'ancienne gare.

2/ Rendez-vous sur place et prenez une photo  
devant le bâtiment actuel.

3/ Ajoutez une touche d'humour ou de créativité à  
votre photo si vous le souhaitez (costumes,  
accessoires, poses originales... soyez inventifs !).

4/ Envoyez votre photo à la mairie à l'adresse  
suivante : [mairie@chauxdudombief.fr](mailto:mairie@chauxdudombief.fr)

Toutes les photos reçues seront publiées sur le site  
internet de la commune, et une petite récompense  
symbolique sera offerte à chaque participant. Alors,  
sortez vos appareils photo ou téléphones et venez  
explorer l'histoire de notre village !

## Rappels importants

- Respectez les lieux et les éventuels occupants ou  
activités autour de la gare.
- Parents, accompagnez vos enfants pour cette  
activité afin de garantir leur sécurité.
- L'envoi d'une photo à la mairie implique  
l'acceptation de sa publication sur le site internet  
communal.

## Date limite d'envoi des photos : le dimanche 9 février

Nous avons hâte de découvrir vos clichés amusants  
et créatifs devant cet endroit emblématique !  
Bonne chance à tous !



La gare de Chaux du Dombief se situait sur une  
ligne à traction vapeur, exploitée par la  
Compagnie Générale des Chemins de Fer  
Vicinaux, qui reliait Lons le Saunier à Foncine-le-  
Haut.

Il y avait également une halte à Ilay mais ne  
cherchez pas la gare, elle n'existe plus !



La gare d'Ilay vers 1907



La gare d'Ilay en 1989, elle a été démolie en 1998

**22 JUIN**

Rendez-vous au stade pour le feu de la Saint Jean organisé par l'ACCA.



**28 JUIN**

Ambiance décontractée pour le deuxième apéro des femmes



25 et 26 mai fête patronale

Loto organisé par l'Association des Parents d'Elèves le 23 mars



**24 FEVRIER**

De nombreuses personnes ont répondu à l'invitation du Comité des Fêtes pour découvrir les Cairns sous la lune. Après l'effort, le réconfort d'une bonne soupe était le bienvenu !



Défilé du Mardi Gras organisé par le Comité des Fêtes le 21 février

**21 JANVIER**

Temps convivial proposé aux seniors autour de la galette des rois.

**19 JANVIER**

Jeux et lecture à la bibliothèque dans le cadre des Nuits de la lecture organisées par l'association Entre Parenthèses

Cérémonie des vœux le 14 janvier

Brûle sapins le 13 janvier



# IMAGES

Feux d'artifice et soirée festive organisée par l'ACCA pour le 14 juillet

Repas champêtre de l'ACCA au Pic de l'Aigle le 3 août

## 2 SEPTEMBRE

Vide-grenier ... sous un ciel menaçant ! La pluie finira d'ailleurs par gâcher l'après-midi.



Repas dansant organisé par le Comité des fêtes le 19 octobre



## 11 NOVEMBRE

La cérémonie du 11 novembre qui est devenue la journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix et celle d'hommage à tous les "Morts pour la France" est sans doute la cérémonie qui rassemble le plus d'habitants.

## 7 DÉCEMBRE

Malgré la pluie et le froid, la Buvette itinérante de Noël a parcouru les rues du village. Merci aux habitants qui ont ouvert leur garage pour abriter ceux qui ont bravé la météo. Notre photo : la halte dans le quartier du stade.



Spectacle de l'école le 13 décembre

## 15 DÉCEMBRE

Marché de Noël organisé par l'association des Parents d'Elèves. Comme chaque année, le Père Noël était très attendu !



# DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE (DECI)

## Modernisation et priorités pour notre commune

Dans le précédent bulletin municipal, nous vous informions que des travaux de défense incendie débuteraient en 2024 et qu'un dossier de demande de subvention avait été déposé. Cependant, un retard administratif, combiné à un premier refus du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), a entraîné l'annulation de cette demande par la préfecture.

Bonne nouvelle néanmoins : après des échanges constructifs, le dossier a été validé par le SDIS en début d'été 2024. Une nouvelle demande de subvention, mise à jour et complétée, a été déposée pour 2025. Ce report signifie que les travaux commenceront en 2025 et s'échelonneront sur trois ans, jusqu'en 2027.

## Les grandes lignes du projet

Pour renforcer la sécurité incendie de notre territoire, voici les principales actions prévues :

- Mise en place de 4 citernes enterrées (2 à la Boissière, 1 au stade et 1 à la Chèvre), un choix stratégique basé sur des critères de durabilité, d'esthétisme et de moindre entretien. Bien que plus coûteux que les citernes souples. Ce choix s'avère être un investissement judicieux pour la commune.
- Finalisation des travaux au hameau d'Ilay, où une citerne enterrée existe déjà. Seule l'installation d'un poteau d'aspiration reste à effectuer.

## DES BORNES INCENDIES NON CONFORMES : POUR UNE GESTION PRAGMATIQUE

Dans le précédent bulletin, nous avons indiqué que le SDIS demandait la suppression des poteaux incendies non conformes. Cependant, à l'automne 2024, un accord a été trouvé avec le SDIS pour les conserver, en les peignant en vert afin qu'ils soient clairement identifiés comme inutilisables par les pompiers. Cette décision, motivée par une gestion pragmatique des coûts, permet à la commune de limiter les dépenses tout en respectant les exigences de sécurité.



## Un engagement constant pour votre sécurité

La sécurité incendie est un enjeu crucial pour notre commune. Bien que ces travaux aient pris du retard, les élus sont mobilisés pour garantir leur réalisation dans les meilleures conditions possibles. Ce projet permettra de renforcer la résilience de notre territoire face aux risques, tout en s'inscrivant dans une démarche de durabilité et de responsabilité.

## QUELS COÛTS? QUEL FINANCEMENT?

Ce projet représente un investissement total de 262 308 euros hors taxes (HT), répartis comme suit :

- |   |                  |
|---|------------------|
| - Travaux                               | 237 760 euros HT |
| - Frais annexes (études, gestion, etc.) | 24 548 euros HT  |

Un seul marché a été déposé pour l'ensemble de ces travaux, qui s'échelonneront sur les années 2025, 2026 et 2027. Nous espérons un financement à hauteur de :

- 30 % par la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux / Etat)
- 35 % par le Département.

# RECENSEMENT DE LA POPULATION 2025

**Cette étape essentielle pour notre commune se déroulera du 16 janvier au 15 février 2025**

Le recensement de la population est une démarche indispensable pour construire notre commune de demain. Il permet de :

- Connaître précisément le nombre d'habitants et leurs caractéristiques.
- Adapter les infrastructures et services (écoles, transports, équipements sportifs).
- Déterminer les dotations financières attribuées par l'État.
- Planifier des projets pour améliorer notre cadre de vie.

Votre participation est essentielle pour garantir des données fiables et utiles au développement de notre territoire.

## Quand se déroulera le recensement ?

Le recensement se déroulera du 16 janvier au 15 février 2025. Durant cette période :

- Vous recevrez une lettre d'information précisant les étapes à suivre.

Les agents recenseurs passeront à votre domicile pour vous remettre vos identifiants pour une déclaration internet ou un questionnaire papier.

## Qui sont nos agents recenseurs ?

Pour cette campagne, deux agents recenseurs ont été missionnés par la mairie :

- Mme Véronique Sallan
- Mme Michèle Brand

Le territoire a été divisé en deux secteurs : chaque agent sera responsable d'un secteur et travaillera de manière autonome. Ces agents sont munis d'une carte officielle avec leur photo et sont tenus à une stricte confidentialité. Si vous avez un doute sur leur identité, contactez directement la mairie.

## Comment remplir le questionnaire ?

- En ligne : Priorité au numérique ! Rendez-vous sur le site officiel [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) pour compléter votre questionnaire rapidement et facilement. Les agents recenseurs et la secrétaire de mairie sont disponibles si besoin pour vous accompagner.
- En version papier : Si vous ne disposez pas d'accès internet, les agents recenseurs pourront vous fournir un questionnaire papier à remplir.

## Qui doit participer ?

Toutes les personnes résidant dans la commune, qu'il s'agisse de résidences principales ou secondaires, sont concernées. La participation est obligatoire, mais vos informations resteront strictement confidentielles et utilisées uniquement à des fins statistiques par l'INSEE.

La commune n'a aucune vision sur vos réponses lors d'une déclaration internet.

## Une question ? Un doute ?

Pour toute information complémentaire, contactez notre référente :

Mme Marie-Cécile Pagnier, secrétaire de mairie, au 03 84 60 14 11.

**Contribuons tous au développement de notre commune en répondant au recensement !**

**Merci pour votre mobilisation !**



# DES NOUVELLES DE L'ECOLE

## VOYAGE À LAUSANNE

Le 4 octobre, les enfants du primaire sont allés visiter le Musée Olympique. Sous forme de dictée à leur maître, Jérôme Cartier, les CP racontent leur journée à Lausanne.

Nous avons pris le bus pour aller au musée olympique à Lausanne. On a vu la Dôle, puis le lac Léman depuis le dessus de la montagne. On a vu le musée depuis le bus.



En arrivant, on s'est promené au bord du lac Léman. Il y avait un endroit où il y avait des lignes d'eau pour faire de la natation dans le lac. On a vu des gros bateaux qui transportaient des personnes de la France à la Suisse, on a vu les personnes descendre du bateau. On a vu des mouettes, des pigeons, des canards, des cygnes. Plus loin, dans le port, il y avait des plus petits bateaux, à moteur et à voiles. On est monté sur un pont.



On est allé dans un parc où il y avait une grosse structure de jeux, avec des toboggans, des ponts de singe...

On est monté au musée par le parc, on a vu des statues, des sculptures qui représentaient les jeux



olympiques. On a vu la flamme olympique et la statue de Pierre de Coubertin.

On a dansé le flash-mob des JO devant l'entrée du musée, à côté de la flamme, devant des personnes qu'on ne connaissait pas, mais qui nous ont applaudis. Les maitresses nous ont filmés.

On a pique-niqué dehors, devant le musée.

Après manger, on est allé courir sur une grande piste d'athlétisme de 100 mètres de long et trois couloirs de large, on était épuisé.

Après, c'était l'heure de rentrer dans le musée.

On s'est déshabillé dans le vestiaire, et on est allé à un atelier.

Avec la guide, on a parlé des sports qui existaient aux Jeux Olympiques grecs.

On a vu des sports sur un écran, le saut en longueur, de la course de chars.

Puis, on a fait trois groupes : un qui faisait de la boxe sur un punching-ball, un autre qui faisait du saut en longueur avec des poids dans les mains, le dernier qui comparait les javelots actuels avec les lances anciennes.





Ensuite, on a visité le musée : la première salle était consacrée aux Jeux Olympiques anciens : on a vu des vases, des statues et on a joué sur des tablettes, où il y avait des puzzles et des vidéos.

Dans les autres salles, il y avait des mascottes, du matériel et des habits des sportifs, les torches olympiques, le premier drapeau

olympique cousu. Il y avait un grand écran de cinéma, qui nous montrait toutes les flammes olympiques lors des cérémonies d'ouverture.

La dernière salle était consacrée à Paris 2024, on a vu la torche, deux grandes phryges, les médailles et le podium.

On est parti du musée, on a pris le goûter, on a repris le bus et on est rentré à Chaux du Dombief.



# AUREVOIR MAÎTRESSE

Après 32 années passées à l'école de Chaux du Dombief, Véronique Sallan est partie en retraite. De nombreux anciens élèves et parents sont venus saluer son départ ce vendredi 5 juillet 2024. Que d'émotions!



## SE SOUVENIR DES BELLES CHOSES...

Je n'oublierai jamais le 5 juillet 2024, mon dernier jour d'école, mais surtout la fête surprise que vous avez tous organisée pour ma retraite. J'ai été émue aux larmes par vos lettres, vos mots, vos cadeaux, vos vidéos et votre présence. Je vous remercie tous, élèves, parents, grands-parents, anciens élèves-parents, collègues, pour ce magnifique présent. Je remercie la mairie d'avoir organisé cette soirée et pour son soutien sans faille durant ces 32 années. Merci à Marie-Cécile d'être toujours là pour nous dépatouiller de tous les tracas que nous rencontrons dans une école. Merci pour sa disponibilité et son professionnalisme. Un grand merci à tous mes collègues, professeurs des écoles, Atsem, cuisinier, animateurs, intervenante Aesh, sans elles, sans eux, sans leurs encouragements, leur présence motivante, leurs idées, leur élan, le métier d'enseignante aurait été bien plus difficile. J'ai pris un immense plaisir à enseigner à la Chaux, d'abord dans l'ancienne école, où nous avons une vue imprenable sur la Dôle, puis dans la superbe nouvelle structure. Toutes les conditions étaient réunies pour accompagner, encourager et faire grandir les élèves.

Je n'ai pas vu passer ces 32 années. Entre la jeune femme fraîchement promue institutrice et la retraitée que je suis devenue, il y a eu des milliers de corrections, préparations, bilans. Il y a eu des centaines d'enfants, qui m'ont appris à être enseignante, qui m'ont poussée à chercher toujours et encore de nouvelles méthodes pour leur venir en aide ou pour les encourager. Ma plus grande joie, c'est de savoir que, quelque soit le métier ou le chemin de vie choisis, mes anciens élèves connaissent épanouissement et bonheur.

A tous ceux qui ne m'ont pas appréciée. L'alchimie ne peut pas toujours passer entre une enseignante et un ou une élève. Je veux juste vous présenter mes regrets. C'est difficile de passer un , deux, voire trois ans avec une maîtresse, sans pouvoir créer un lien profond.

Je tiens à rendre hommage à Claude Morel-Jean. Les années passées en sa compagnie ont été riches et joyeuses. A Claude Pilloud, qui a tellement œuvré pour l'école et le village. A Élodie, pour son sourire, sa joie de vivre et sa pétulance. Je ne les oublierai pas.

Encore merci pour tout. Je vous souhaite le meilleur, et plus encore.

Véronique Sallan

# LA CLASSE MATERNELLE EXPÉRIMENTE L'ÉCOLE DU DEHORS

Par Elise Girardot, professeur des écoles, classe maternelle - PS MS GS

**La classe de maternelle de l'école de Chaux du Dombief participe à « l'École du dehors » : il s'agit d'aller dehors en toute simplicité pour apprendre dans l'environnement proche de l'école et utiliser les éléments de la nature.**

Cette approche différente de l'école permet d'offrir aux enfants un univers qui stimule la curiosité, répond à des besoins de mouvement et d'espaces. Les élèves réalisent des défis qui sont adaptés tout au long de l'année, avec les changements de météo, de saisons. Ces moments sont riches d'enseignements car la nature est source de surprises, d'émotions et d'émerveillements.



Exemple de défi : classer les bâtons du plus petit au plus grand

Les élèves sont surpris de part leurs trouvailles, leurs questionnements avec une motivation accrue. L'enseignement passe par le corps et les différents sens (le toucher, l'ouïe, l'odorat, la vue...) mais aussi par des activités langagières et les échanges entre chacun. Ces temps d'apprentissage en extérieur offrent aux élèves une véritable sensibilisation aux « questions de la protection du vivant et de son environnement » (extrait du programme de maternelle).

Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'offrir aux enfants l'opportunité d'apprendre, de comprendre, de respecter et de grandir en harmonie avec celui-ci.

Concrètement, nous sortons le vendredi matin dans l'environnement proche de l'école, dans le village puis en direction des milieux naturels : le Pic de l'aigle, le chemin des cairns, le tunnel, la plaine en dessous de l'école, la mare et les haies environnantes, la forêt vers le Dombief...



Autres défis : écrire les lettres de l'alphabet et faire des empreintes dans la neige

A chaque sortie, un nouveau défi est donné aux élèves et ils réalisent avec différents éléments naturels des productions éphémères.

Depuis le début de l'année scolaire, j'ai pu observer au fil du temps les bénéfices sur la classe tant sur le plan des connaissances que sur le plan des compétences psychosociales avec une confiance renforcée, une prise de risque mesurée, de l'empathie accrue et des moments d'émotions partagées.



Autre défi : Créer des cheveux à chacun des bonshommes avec des éléments naturels

# BRÈVES

## DES NOUVELLES DU CLUB CHAUX DU BON PIED

*Par Richard Petiot, président de l'association*

Cette année n'a pas été très propice pour faire de belles randonnées : temps trop capricieux, planning compliqué à respecter... nous avons malgré tout pu faire de très belles escapades notamment sous le soleil des Baléares. Nos randonneurs ont gravi des sommets avec des dénivelés d'environ 1 000 mètres en moyenne, avec des vues sur la Méditerranée à couper le souffle. Ils sont toutes et tous rentrés avec des souvenirs plein la tête.

Comme à l'habitude, notre vide-grenier fut une réussite. Les exposants étaient très satisfaits malgré les orages qui sont venus perturber cette belle manifestation. Cela permettra à notre club de réaliser quelques projets futurs de randonnées.

Pour le futur, nous avons programmé différentes randonnées locales et une semaine surprise pour le mois de juin 2025.

Chacun au sein du club participe au maintien d'une bonne ambiance et du dynamisme de l'association.

Ami.e.s randonneurs, le Club Chaux des Bons Pieds vous attend!

## DU CÔTÉ DE L'ACCA

*Par Jean-Claude Epailly, président de l'association*

Nous remercions tous les participants à nos différentes animations de cette année 2024 (fête de la musique, 14 juillet, feu de la Saint Jean et repas champêtre du Pic de l'Aigle) qui nous ont laissé un bilan plutôt satisfaisant.

En ce qui concerne la chasse, cette saison est un peu particulière avec un début difficile dû au temps peu propice. Nous constatons aussi une absence des espèces chevreuil et chamois. Chaque année, le nombre de ces animaux régresse et dans quelques années, ils auront disparu de nos forêts.



14 juillet 2024 et les traditionnels feux d'artifice

## ÉTAT CIVIL 2024

### MARIAGES

Noémie KORDZI et Anthony FRECHARD le 22 juin

Audrey LANGEL et Cyrille BREGAND le 27 juillet

### DÉCÈS

Simone CAHUET le 18 mars

Régis CONCLOIS le 20 novembre

Numa EPAILLY le 28 novembre

### NAISSANCES

Amalia et Edouard FOURNEAUX 17 mars

Lila JEANNIN 15 mai

Ézyël DELORME 18 novembre

Milann MEDIGUE 20 novembre

Lana PURSON 25 novembre

# COLONIE L'ALPAGE

Gérée par une association implantée en Saône et Loire, Bresse nouvelle, la colonie L'Alpage qui se situe dans le hameau de La Boissière, propose des séjours pour les enfants et les ados. Ces séjours, organisés en hiver et en été, sont ouverts également aux enfants du Grandvaux.

Il est également possible de louer les locaux pour un séminaire, une réunion de famille.... Jusqu'à 47 personnes peuvent dormir sur place! Tous les renseignements et le planning des disponibilités se retrouvent en ligne sur [www.bressenouvelle.fr](http://www.bressenouvelle.fr)



## SEJOUR HIVER

Multi activités

Du 23 au 28 février 2025

De 6 à 14 ans

découverte ski alpin, luge, snowtubing, jeux, veillées...

L'Alpage - La Chaux du Dombief (39)

Inscription sur: [www.bressenouvelle.fr](http://www.bressenouvelle.fr)

Renseignements et réservations:  
Claudine : 06.29.36.03.54

Les séjours ETE auront lieu du 5 au 19 juillet 2025

Créé par Ne pas jeter sur la voie publique

# APPLICATION ILLIWAP

## illiwap

L'APPEL QUI CHANGE LA VIE !

### Guide du signalement citoyen

A DESTINATION DES CITOYENS

Mairie de La Chaux-du-Dombief

Je souhaite signaler un incident depuis mon smartphone.

Pour nous aider à conserver une collectivité accueillante, nous avons mis en place une nouvelle fonctionnalité sur votre application, le « signalement citoyens » ! Vous pouvez désormais informer directement la collectivité sur les dysfonctionnements ou anomalies que vous apercevez sur l'espace public en **SEULEMENT 2 ÉTAPES !**

#### 01 POUR SIGNALER

- 1 Cliquez sur le mégaphone dans le menu en bas de votre écran.
- 2 Puis cliquez sur le bouton « Envoyer un signalement » pour commencer.

#### 02 ENSUITE...

- 1 Renseigner la **catégorie** et la sous-catégorie du signalement
- 2 Indiquer la **localisation** du signalement
- 3 Prendre une **photo**
- 4 Joindre un **commentaire** au signalement
- 5 Renseigner les **coordonnées** de contact
- 6 **Accepter** le traitement des données personnelles
- 7 **Envoyer** le signalement

#### VOTRE SIGNALLEMENT EST ENVOYÉ !

Suivez l'évolution de traitement de votre signalement par la collectivité. Nous réceptionnons votre signalement et le traitons dans les meilleurs délais !  
**Merci pour votre participation.**

#### LES AVANTAGES !

- GRATUITE** Téléchargement gratuit et sans engagement.
- SANS INSCRIPTION** Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.
- SANS PUBLICITÉ** Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicité.

# DES PERMANENCES FRANCE RÉNOV' À PROXIMITÉ

Avant de vous lancer dans des travaux de rénovations sur votre maison et pour éviter d'éventuelles arnaques de plus en plus fréquentes, un conseiller France Rénov' peut vous apporter des conseils personnalisés pour vous aider au mieux dans votre projet : aide publiques possibles et orientation vers des professionnels compétents.

L'association Ajena assurera une permanence de proximité du service « France Rénov' » sur le territoire de la communauté de communes La Grandvallièrre à partir de janvier 2025, en partenariat avec le conseil départemental du Jura et l'agence nationale de l'habitat.

Les permanences auront lieu une fois par mois à St-Laurent-en-Grandvaux, le 2<sup>ème</sup> mardi matin de chaque mois, à la Communauté de Communes : 31 Rue de Paris (Bâtiment La Chevêchette), de 9h à 12h.

14 Janvier
11 Février
11 Mars
8 Avril
13 Mai
10 Juin
8 Juillet
9 Septembre
14 Octobre
13 Novembre
9 Décembre



Attention : la permanence du mardi 11 novembre sera décalée au jeudi 13 novembre.  
Pas de date programmée entre le 14 juillet et le 15 août, qui est une période pendant laquelle l'activité est réduite.

## CONTACTS

### INFO CONSEIL :

Espace Conseil France Rénov du Jura  
03 84 47 81 14

### GESTION – ORGANISATION :

Christophe PIGNON  
Coordinateur du Service France Rénov  
03 84 47 81 18 - cpignon@ajena.org

**Il est impératif  
de prendre  
rendez-vous**

## HORAIRES DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de mairie est ouvert au public :

- Le lundi de 16h à 18h
- le mardi de 10h à 12h
- Le jeudi de 10h à 12h et de 15h à 17h
- Le vendredi de 10h à 12h.

Pour contacter le secrétariat : **03 84 60 14 11**

ou [mairie@chauxdudombief.fr](mailto:mairie@chauxdudombief.fr)

**En dehors de ces horaires, la secrétaire de mairie peut se rendre disponible sur rendez-vous**

## HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

- ⦿ Mercredi de 14h à 16h
- ⦿ Samedi de 10h à 12h

## HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE

- ⦿ Le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h
- ⦿ Le jeudi de 16h à 17h.

## MAISON FRANCE SERVICE

**Aide aux démarches administratives**

### MOREZ

23 rue de la Libération  
03 84 33 49 51

### CLAIRVAUX LES LACS

12 rue Saint Roch  
03 84 25 23 90



**France Services**  
Proche de vous au quotidien



Accompagnement des 16 -25 ans hors dispositif scolaire. Formation, emploi, orientation, logement,....

**Permanences à St Laurent en Grandvaux**

Mercredi matin les semaines impaires  
Sur rendez-vous

**Accueil à Champagnole**

03 84 52 26 61

Tous les jours de 8h30 à 12h  
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h

<p><b>15 SAMU</b> Le service médical urgent pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins</p>	<p><b>17 POLICE SECOURS</b> Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police</p>	<p><b>18 SAPEURS POMPIERS</b> Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide</p>
<p><b>112 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN</b> Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne</p>	<p><b>114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES</b> Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS</p>	<p><b>119 NUMÉRO D'URGENCE POUR L'ENFANCE EN DANGER</b> Si vous êtes témoin de violences subies par les enfants (violence psychologique, physique et sexuelle), notamment au sein de la famille ou en institution ou pour d'autres dangers...</p>
<p><b>3018 CIBER HARCELEMENT</b> Le numéro dédié aux jeunes victimes et aux témoins de harcèlement et de violences numériques. Gratuit, anonyme, confidentiel. 7j/7 de 9h à 23h</p>	<p><b>3019 FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES</b> Pour l'écoute et l'orientation des femmes victimes de violences.</p>	<p><b>3977 PERSONNES AGEES OU EN SITUATION DE HANDICAP</b></p>

Les services d'urgence vous rappellent désormais avec le

**0 800 112 112**

**Ceci n'est pas un spam !**



Pensez à **enregistrer** dès maintenant ce numéro **dans vos contacts**



**Les services d'urgence (15, 17, 18, 112, 197...) utilisent désormais un numéro unique, le 0 800 112 112, pour RAPPELER les personnes ayant contacté les secours.**

